

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 1 sur 16

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous avons une stratégie de croissance clairement définie. Elle vise à impulser des projets et à développer des relations qui soutiennent notre expansion internationale, à assurer le déploiement de solutions éprouvées sur les différents marchés où nous sommes présents, et à élever en continu nos niveaux de service, auprès de nos fournisseurs, clients, collaborateurs, autorités et de la société dans son ensemble.

Nous voulons atteindre cet objectif en prenant soin avant tout du « comment ». Notre Cause, notre Rêve et nos Valeurs nous guident, et chacun a la responsabilité de veiller à l'adoption de comportements appropriés afin de contribuer au bien-être collectif.

Notre Code déontologique définit les principes qui encadrent ce que nous attendons – et n'attendons pas – de chacun. Nous t'invitons à le lire attentivement et à t'y référer dans ton agir quotidien. Sois assuré(e) que nous mettrons tout en œuvre pour en garantir le respect.

Si tu es témoin ou directement concerné(e) par des faits qui ne correspondent pas à nos attentes, nous t'invitons à utiliser les canaux de communication mis à ta disposition. Souviens-toi que la construction de la conscience collective de **GRUPO NUTEC®** repose sur la participation de tous.

Le présent Code a pour vocation de définir les normes et principes applicables.

Jérémie LARCHER
Président

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 2 sur 16

Objectif du code

Ce Code a pour ambition de guider nos comportements et nos décisions au quotidien, en s'appuyant sur des normes et principes éthiques partagés par tous les collaborateurs du groupe **GRUPO NUTEC®**.

Il rassemble de façon synthétique les critères, lignes directrices et orientations nécessaires à l'application de Notre Philosophie et au développement de relations de service constructives et durables.

Il s'adresse également à l'ensemble des parties prenantes afin qu'elles connaissent, comprennent et respectent les principes qui fondent notre manière d'agir.

Portée

Le présent Code s'applique à l'ensemble des collaborateurs du groupe **GRUPO NUTEC®**, ainsi qu'à nos fournisseurs, conseillers, agents, représentants commerciaux, distributeurs et contractants indépendants.

Nous privilégions des relations d'affaires fondées sur l'intégrité et la responsabilité sociétale. À ce titre, toute personne représentant le nom de **GRUPO NUTEC®** ou collaborant avec nous est tenue d'agir conformément aux principes énoncés dans notre Code déontologique

Qui sommes-nous ? Notre Histoire

En 1993, l'Ingénieur Jean-Claude Freulon et le Dr Alberto Casarín ont lancé une grande aventure : la création de NUEVA TECNOLOGÍA EN ALIMENTACIÓN (NUTEC), l'entreprise fondatrice de notre groupe.

Après plusieurs années d'études approfondies et en partenariat avec trois investisseurs – l'Ing. Francisco Martín del Campo, Mme María Luisa León et le C.P. René Espinosa – notre première usine d'aliments, aujourd'hui connue sous le nom de NUTEC JCF en hommage à l'Ing. Jean-Claude Freulon, a été construite.

Le succès de nos pré-démarrateurs pour porcelets fut immédiat, nécessitant rapidement des agrandissements et un espace de production plus important. En quelques années, nos produits sont devenus parmi les plus reconnus au Mexique et, dès 1999, nous avons commencé à exporter vers l'Amérique latine.

Durant cette période, l'Ing. Marc Freulon, aux côtés de nos fondateurs visionnaires, a piloté la conception des usines et la production générale, tout en insufflant l'ambition de bâtir une organisation mondiale capable de devenir l'une des meilleures entreprises du monde.

En l'an 2000, face à des clients demandant un engagement toujours plus fort, nos dirigeants ont pris la décision de s'allier avec une organisation experte afin d'offrir un service technique

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 3 sur 16

de pointe aux producteurs, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs opérations et de leurs résultats.

Cette même année a vu la consolidation d'**EURO NUTEC**, fruit de l'association entre NUTEC et CCPA (Conseils et Compétences en Production Animale), coopérative française reconnue comme leader en nutrition animale.

Aujourd'hui, **EURO NUTEC** est une entreprise exemplaire, dotée d'une infrastructure industrielle de premier plan et d'un laboratoire de niveau mondial, au service non seulement de notre groupe et de nos clients, mais également de l'industrie de l'alimentation humaine (FOOD). Son équipe de techniciens spécialisés contribue à produire davantage et de meilleurs aliments pour répondre à la demande croissante, au niveau national comme international.

En 2006, notre Directeur Général, l'Ing. Jean-Claude Freulon, est malheureusement décédé. Le Conseil d'Administration a alors désigné l'Ing. Marc Freulon, qui, après plus de 20 ans d'engagement professionnel au sein de l'organisation, a choisi de se retirer en 2017, ouvrant un nouveau chapitre de l'histoire de l'entreprise.

En 2018, le Conseil a nommé l'Ing. Jérémie Larcher, arrivé en 2002 pour effectuer son service social au sein de notre organisation. Depuis, il a suivi un parcours exemplaire qui l'a conduit à cette importante nomination de Directeur Général.

Jérémie Larcher porte la responsabilité de concrétiser Notre Rêve en tant qu'entreprise et de projeter notre leadership, tant au niveau national qu'international, dans l'ensemble de nos lignes d'activité.

Notre infrastructure industrielle et commerciale

Depuis la mise en service de l'unité industrielle NUTEC JCF en 1995, notre groupe a reconnu l'importance de spécialiser nos usines de production pour répondre aux besoins spécifiques de chaque segment de marché.

En 2009, nous avons acquis une usine dans la municipalité de Colón (GALERAS), accueillant la famille Gómez Cobo dans ce projet. Cette étape a marqué le début de notre croissance spécialisée dans la production d'aliments pour porcs (GALERAS) et pour animaux de compagnie (NUTEC JCF), ouvrant de nouvelles opportunités de développement professionnel pour nos collaborateurs.

Nos Unités d'Affaires

- **Usine EURO NUTEC (2000)**

Dédiée à la production de prémélanges et de solutions nutritionnelles (PROFLORA®, BIOADD®, GRANUMIX®, etc.).

- **Usine NUPREMIOS (fin 2017)**

Spécialisée dans la production de friandises et autres produits pour animaux de compagnie, tels que 1st CARE.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 4 sur 16

- **Usine AQUAFOCUS (2018)**

En partenariat avec ACCIÓN ACUÍCOLA, l'un des plus grands producteurs de crevettes de l'État de Sonora, cette unité située à Hermosillo nous permet de diversifier nos activités dans l'aquaculture et de produire des aliments pour crevettes.

- **NUTEC FEED SOLUTIONS**

Lancée il y a trois ans, cette initiative nous permet de louer une usine de production de NUPIGS aux Philippines et de reproduire notre modèle d'affaires dans la production porcine en Asie du Sud-Est.

- **NUCENTERS (depuis 2016)**

Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous avons ouvert des centres de distribution d'aliments pour animaux de compagnie dans des villes stratégiques, à commencer par Guadalajara. Aujourd'hui, ce modèle est également présent à Monterrey, Ciudad Juárez, Puerto Vallarta, Tijuana et Bogotá (Colombie), devenant ainsi le premier centre de distribution international du groupe.

- **NUTEC DOMINICANA (2015)**

Réalisée en partenariat avec García Company, cette société produit des bases et prémélanges afin de renforcer notre compétitivité sur le marché dominicain.

- **NUTEC FRANCE (2025)**

La société française a intégré le groupe au début de l'année 2025. Spécialisée dans la production d'aliments technologiques et d'ingrédients encapsulés, elle développe des solutions visant à optimiser l'efficacité et la digestibilité des composés, tout en réduisant le gaspillage d'ingrédients et les émissions gazeuses dans l'environnement. Cette acquisition enrichit la gamme de produits de GRUPO NUTEC®, renforce nos capacités technologiques et confirme notre ambition de croissance à l'international.

Notre Philosophie

Notre Philosophie représente nos convictions et ce qui donne vie et sens à notre travail. C'est sur elle que reposent nos décisions les plus importantes, la conception de nos politiques et procédures opérationnelles, et notre manière de gérer les situations complexes qui peuvent surgir au quotidien.

Parler de Notre Philosophie, c'est parler du code génétique de **GRUPO NUTEC®**. Dans les paragraphes qui suivent, nous partageons de manière simple ce que signifient pour nous notre métier, nos collaborateurs et notre responsabilité envers le monde.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 5 sur 16

Notre Rêve

Chaque jour, nous construisons avec détermination et vision. Nos efforts ont pour finalité de concrétiser nos ambitions et d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous avançons avec confiance, prêts à relever les défis de l'avenir et à façonner ensemble ce qu'il nous réserve. Nous souhaitons te partager ce que nous allons construire ensemble. Nous serons :

1. Promoteurs d'une alimentation toujours meilleure et de qualité
2. Une référence technique dans le domaine de la nutrition.
3. Animés par une véritable passion pour les animaux de compagnie.
4. Le meilleur lieu de travail.
5. Détecteurs et développeurs de talents.
6. Chercheurs et fournisseurs de solutions.
7. Acteurs engagés dans la protection de l'environnement.
8. Présents dans le monde entier.
9. Acteurs de programmes sociaux.

Notre raison d'être

La véritable raison d'être d'une entreprise réside dans sa capacité à créer de la valeur, à avoir un impact positif et à contribuer au bien-être de ses collaborateurs, clients et de la société dans son ensemble.

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous pensons différemment du modèle traditionnel. Notre existence a un but clair : améliorer l'alimentation des personnes et contribuer à une vie plus saine et plus épanouie, grâce à des services, des conseils et des solutions de pointe en nutrition animale.

Notre passion est de renforcer la santé, la beauté, la vitalité et la productivité des animale, afin de nourrir et d'enrichir la vie des individus.

Nos Valeurs

Nos Valeurs sont nos guides, nos conseillers et nos repères. Elles nous aident à rester sur la bonne voie et à atteindre ce que nous nous sommes fixés.

Pour faciliter leur application au quotidien, nos Valeurs prennent la forme de conseils concrets qui orientent notre comportement et nos décisions dans toutes les situations.

Les quatre axes fondamentaux de **GRUPO NUTEC®** sont :

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 6 sur 16



Dépasse l'innovation

- Rends possible l'impossible
- Lis, étudie et forme-toi en permanence
- Apprends de tes erreurs
- Ecoute et valorise les idées de chacun
- Améliore en permanence ce qui existe déjà
- Ose réaliser tes rêves et n'abandonne jamais



Service passionné

- Fais sentir aux personnes qu'elles sont « uniques »
- Anticipe et propose des solutions créatives
- Crée des expériences mémorables
- Assure le succès de chaque projet en communiquant toutes les informations nécessaires
- Prends soin de l'environnement dans chacune de tes actions
- Engage-toi auprès de ta communauté



Engagement envers l'excellence

- Donne toujours plus que ce qui est attendu de toi
- Respecte tes engagements jusqu'au bout
- Vérifie et confirme toutes les informations avant d'agir
- Optimise les ressources dans chacune de tes actions
- Cherche à être et à faire « le meilleur du meilleur »
- Contribue à faire de notre entreprise la plus admirée



Respect et reconnaissance au sein de l'équipe

- Traite les autres comme ils aiment être traités
- Fais sentir aux autres l'importance de leur travail
- Célèbre les réussites de tes collègues
- Souris et prends plaisir dans ton travail

Si tu repenses à une expérience vécue au sein de notre entreprise, qu'il s'agisse d'un moment marquant, d'un doute, d'un dilemme, d'une situation qui t'a peut-être généré de l'anxiété parce que tu ne savais pas comment agir, ou encore d'une discussion avec un

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 7 sur 16

collègue sur la meilleure manière de procéder, tu constateras qu'en consultant notre Code déontologique, tu trouveras des orientations claires et adaptées, te permettant de savoir comment agir de manière juste et conforme aux valeurs de l'entreprise dans toutes les situations.

Engagement envers nos collaborateurs et notre environnement

Engagement général

Pour **GRUPO NUTEC®**, la prévention des risques psychosociaux, la lutte contre toute forme de violence au travail et la promotion d'un environnement de travail favorable relèvent d'une démarche concrète et opérationnelle, pleinement intégrée à notre mode de fonctionnement.

Conformément aux articles L.4121-1 à L.4121-5 du Code du travail, **NUTEC France** reconnaît sa responsabilité en matière de protection de la santé physique et mentale des salariés. Cet engagement s'inscrit dans l'ADN du groupe en cohérence avec ses valeurs et sa philosophie.

À ce titre, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices s'engagent à :

1. Mettre en œuvre et respecter les mesures de prévention visant à identifier, évaluer et réduire les facteurs de risques psychosociaux, incluant le stress, les violences internes ou externes, le harcèlement moral et sexuel, ainsi que toute situation portant atteinte à la dignité des personnes.
2. Garantir la confidentialité, l'impartialité et la protection contre toute forme de représailles dans le cadre du traitement des signalements, conformément aux obligations légales relatives aux dispositifs d'alerte professionnelle et au respect du RGPD. Les signalements peuvent être effectués via les dispositifs internes mis à disposition, selon des procédures claires et transparentes.
3. Participer activement aux actions de prévention, aux programmes de bien-être, ainsi qu'aux démarches de santé et sécurité au travail, en lien avec les représentants du personnel, le CSE (si applicable) et les acteurs de prévention.
4. Connaître, diffuser et appliquer les politiques définies dans le Code déontologique de **GRUPO NUTEC®**, notamment celles relatives :
 - à l'égalité professionnelle et à la non-discrimination,
 - au respect des droits humains,
 - à la prévention du harcèlement et des violences au travail,
 - à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle,
 - à la responsabilité sociale et environnementale,
 - à la lutte contre la corruption,

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 8 sur 16

- à la formation et au développement des compétences,
- au respect des normes du travail.

Principes fondamentaux de prévention

La politique de prévention de **GRUPO NUTEC®** repose sur les principes suivants :

1. Promouvoir un environnement de travail sain, respectueux et sécurisé, exempt de toute forme de violence ou de comportement inapproprié, en favorisant l'expression des salariés, le dialogue professionnel et la remontée des situations à risque.
2. Développer le sentiment d'appartenance et l'engagement des collaborateurs, en valorisant le respect, la reconnaissance et la coopération.
3. Garantir l'adéquation entre les compétences, les responsabilités et les missions confiées, par des actions de formation adaptées aux postes occupés.
4. Clarifier les rôles et responsabilités de chacun à travers des fiches de poste actualisées et une communication régulière sur les objectifs, les attentes et les dispositifs de développement professionnel.
5. Maintenir une communication interne fluide, accessible et continue, via les outils de communication internes (courriels, réunions, supports numériques, affichage, etc.).
6. Assurer une organisation du travail équilibrée, incluant une répartition équitable des charges de travail et le respect des durées légales de travail, des temps de repos et des congés, conformément aux articles L.3121-1 et suivants du Code du travail, au règlement intérieur et aux accords collectifs applicables.
7. Reconnaître la performance, l'investissement et les contributions des collaborateurs, à travers des pratiques managériales responsables, des entretiens professionnels et des dispositifs de reconnaissance.
8. Veiller au respect effectif de la présente politique ainsi que du Code déontologique de **GRUPO NUTEC®**.

Politique d'inclusion et d'égalité des chances

GRUPO NUTEC® s'engage à offrir un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable, conforme aux principes énoncés aux articles L.1132-1 et suivants du Code du travail.

Aucune discrimination ne peut être fondée notamment sur l'origine, le sexe, l'âge, la situation de handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les convictions religieuses, l'état de santé ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

Tous les collaborateurs bénéficient des mêmes opportunités en matière de recrutement, d'évolution professionnelle, de formation et de conditions de travail.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 9 sur 16

Politique de conformité et d'équité en matière de relations de travail

GRUPO NUTECH® privilégie des relations de travail durables et respectueuses. En cas de rupture du contrat de travail, l'entreprise s'engage à respecter strictement les dispositions du Code du travail français et les procédures légales applicables, tout en veillant à la dignité des salariés concernés.

Aucun licenciement ne peut être fondé sur un motif discriminatoire, conformément à la loi. **GRUPO NUTECH®** s'efforce d'accompagner les salariés concernés avec transparence, respect et équité, dans le cadre des possibilités offertes par la législation en vigueur.

Politique de prévention du harcèlement sexuel et des violences au travail

GRUPO NUTECH® condamne fermement toute forme de harcèlement moral ou sexuel et toute violence au travail, conformément aux articles L.1152-1, L.1153-1 et suivants du Code du travail.

Sont notamment prohibés :

- les propos, gestes, comportements ou pressions à connotation sexuelle ou dégradante,
- les agissements répétés portant atteinte à la dignité ou à la santé psychologique,
- toute atteinte physique ou verbale.

Des dispositifs de signalement internes sécurisés sont mis à disposition, garantissant confidentialité, neutralité et protection des personnes.

Politique d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

GRUPO NUTECH® favorise un équilibre durable entre vie professionnelle et vie personnelle en proposant des organisations du travail adaptées, des dispositifs de flexibilité lorsque cela est possible, ainsi que des actions de soutien à la santé et au bien-être.

Nous offrons également aux collaborateurs l'accès à des avantages sociaux et à des opportunités de développement professionnel, afin de soutenir leur épanouissement personnel et leur progression dans l'entreprise.

Politique environnementale et sociétale

GRUPO NUTECH® s'engage à respecter la réglementation environnementale applicable et à mettre en œuvre des actions de prévention et de réduction des impacts environnementaux.

Nous encourageons également la formation continue et la sensibilisation des collaborateurs, en partageant régulièrement les indicateurs de performance environnementale avec l'appui d'outils qui soutiennent l'amélioration continue de nos processus.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 10 sur 16

Politique de responsabilité sociétale

Pour **GRUPO NUTEC®**, la responsabilité sociétale n'est pas seulement une intention, c'est une action concrète.

Nous respectons les normes légales et volontaires qui permettent de vivre pleinement Notre Cause : « Apporter épanouissement et bien-être à chacun ».

L'entreprise développe une politique visant à contribuer positivement au développement humain, social et environnemental des territoires dans lesquels elle opère.

Notre Fondation Movimiento INCASÁRA au Mexique, propose des thérapies assistées par les animaux pour les personnes ayant des besoins physiques ou émotionnels particuliers.

Nous encourageons des initiatives qui :

- favorisent le bien-être des communautés locales et des familles de nos collaborateurs,
- s'alignent sur la protection de l'environnement,
- créent un impact positif et durable dans la société.

Ces actions impliquent nos collaborateurs et leurs familles, renforçant ainsi notre engagement à apporter épanouissement et bien-être à chacun.

Alliances stratégiques

Nous reconnaissons que nos distributeurs, fournisseurs, clients, partenaires, collaborateurs et communautés sont des maillons essentiels de notre chaîne de valeur.

Pour nous, la relation ne se limite pas aux échanges commerciaux : elle repose sur le partage d'expériences, la coopération et la participation à notre Philosophie.

En intégrant nos partenaires à nos pratiques et valeurs, nous favorisons une croissance durable et responsable, et consolidons notre ambition de devenir une entreprise exemplaire, humaine et performante au niveau national et international.

Politique anticorruption et lutte contre le blanchiment d'argent

Chez **GRUPO NUTEC®**, toute forme de corruption et de fraude est strictement interdite et va à l'encontre de notre Philosophie. Nous nous engageons à travailler dans des conditions honnêtes, transparentes et responsables, conformes au Code pénal français et à la loi Sapin II relative à la prévention et à la détection de la corruption.

Tout acte de corruption est soumis à une politique de tolérance zéro. En cas d'incident, nous procédons immédiatement à :

- une enquête interne pour identifier les causes et les responsabilités,
- la mise en œuvre de mesures correctives afin de prévenir toute récurrence.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 11 sur 16

Nous affirmons également notre engagement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier.

Chaque collaborateur doit connaître et respecter les procédures internes et légales, afin de garantir que les produits, services ou transactions du groupe ne soient jamais utilisés pour dissimuler des fonds d'origine illicite.

Nous encourageons la vigilance et le signalement de tout comportement suspect, via nos mécanismes internes, en toute confidentialité et sans risque de représailles.

Politique d'inclusion professionnelle

Chez **GRUPO NUTEC®**, l'inclusion professionnelle est bien plus qu'un engagement social : c'est un moyen de valoriser et d'enrichir le talent de chacun.

Nous offrons des opportunités de développement ouvertes à toutes et tous, sans distinction de couleur, race, sexe, âge, handicap, origine, orientation sexuelle, religion ou toute autre caractéristique protégée par la loi française (Code du travail, articles L1132-1 et suivants).

Nous croyons que la diversité est une force, car elle révèle le talent authentique des collaborateurs et permet de transformer ce qui est déjà bon en quelque chose de meilleur.

Nos engagements :

- garantir des conditions équitables et transparentes pour tous les candidats et collaborateurs dans les processus de recrutement, de formation et de développement,
- placer le talent et les compétences comme critères principaux de décision,
- adapter nos processus pour assurer l'inclusion effective, tout en respectant l'intégrité physique et émotionnelle des personnes.

Grâce à ces pratiques, nous contribuons à créer un environnement de travail juste, respectueux et pleinement épanouissant, en ligne avec notre mission : « Apporter épanouissement et bien-être à chacun ».

Marketing responsable

Chez **GRUPO NUTEC®**, toutes les personnes impliquées dans la communication et le marketing connaissent Notre Philosophie et notre histoire, afin d'assurer une communication cohérente, transparente et porteuse de valeur.

Nous nous engageons à :

- Transmettre des informations fiables et véridiques, sans jamais tromper le consommateur,
- Maintenir un équilibre entre bénéfices commerciaux et bénéfices sociaux, en veillant à ce que nos actions renforcent la confiance de nos clients et partenaires,

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 12 sur 16

- Générer des perceptions positives auprès de tous nos groupes d'intérêt, jusqu'au consommateur final.

Cette approche garantit que notre marketing contribue à notre mission d'apporter épanouissement et bien-être à chacun, tout en respectant les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité sociale.

Standards du travail

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous nous engageons à ce que le travail soit organisé de manière équilibrée, respectueuse et conforme au Code du travail français, en excluant strictement toute forme de travail forcé ou imposé.

Chaque collaborateur connaît clairement ses missions et objectifs, définis dans sa description de poste, ce qui permet un travail responsabilisant et transparent.

Nous appliquons une tolérance zéro pour :

- le travail des mineurs (conformément aux articles L4151-1 et suivants du Code du travail),
- toute discrimination liée à l'emploi ou aux conditions de travail (articles L1132-1 et suivants du Code du travail).

Notre Philosophie repose sur des principes humains solides, visant à favoriser l'épanouissement et le bien-être des personnes, tout en restant flexible et ouverte au dialogue.

Nous respectons et encourageons :

- la liberté d'association et le droit syndical,
- le droit à la négociation collective,
- un dialogue ouvert et constructif avec les collaborateurs sur toute question professionnelle.

Ces standards s'appliquent également à tous nos partenaires et prestataires, afin de garantir un environnement de travail éthique, responsable et respectueux des droits fondamentaux.

Formation et développement humain

Chez **GRUPO NUTEC®**, le développement personnel et professionnel est au cœur de notre philosophie.

Chaque collaborateur bénéficie d'un plan de développement intégré, suivi via une plateforme dédiée qui permet :

- d'évaluer l'atteinte des objectifs professionnels, personnels et culturels,
- de recevoir une rétroaction régulière pour stimuler la progression et l'engagement.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 13 sur 16

Les besoins en formation sont identifiés à partir de ce processus, car la formation constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs individuels et collectifs, tout en renforçant les compétences et la performance de l'organisation.

Politique des Droits de l'Homme

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous reconnaissons et respectons les Droits de l'Homme tels que protégés par la législation française et internationale, et nous nous engageons à les appliquer dans toutes nos activités.

Nous refusons toute forme de discrimination, de harcèlement, de violence ou de traitement dégradant, que ce soit :

- au sein de l'entreprise,
- ou dans nos relations avec nos fournisseurs, clients, partenaires et communautés.

Nos actions s'appuient sur :

- les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
- les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT),
- le Code du travail français, notamment les dispositions sur l'égalité professionnelle (articles L1142-1 et suivants) et la lutte contre les discriminations (articles L1132-1 et suivants).

Nous nous engageons à promouvoir une culture de respect, d'égalité et de dignité humaine, en veillant à ce que tous les collaborateurs et partenaires soient traités avec équité et considération, dans le respect du cadre légal français.

Confidentialité des informations personnelles (RGPD et protection des données)

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous nous engageons à respecter et protéger la confidentialité des données personnelles de nos collaborateurs, clients, fournisseurs et de toute autre personne avec laquelle nous entretenons une relation.

Les informations personnelles sont collectées et traitées de manière responsable, sécurisée et confidentielle, exclusivement pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), à la loi Informatique et Libertés et aux dispositions du Code du travail français relatives à la protection des données des salariés.

Chaque collaborateur a la responsabilité de protéger les informations auxquelles il a accès, en veillant à :

- ne pas divulguer les données sans autorisation,
- ne pas en faire un usage inapproprié,

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 14 sur 16

- prévenir toute perte, altération ou accès non autorisé.

Toute violation de la confidentialité sera traitée conformément aux procédures internes de l'entreprise et aux dispositions légales françaises, avec la mise en place de mesures correctives adaptées pour prévenir tout nouvel incident.

Application des lois

Chez **GRUPO NUTEC®**, nous nous engageons à respecter strictement l'ensemble des lois, règlements et normes applicables en France et dans tous les pays où nous opérons.

Chaque collaborateur est tenu de connaître et d'appliquer les règles légales et réglementaires liées à ses fonctions et responsabilités.

En cas de doute sur l'interprétation ou l'application d'une loi, il est recommandé de solliciter l'avis de la Direction avant toute action.

Le non-respect des lois et règlements pourra entraîner des sanctions disciplinaires, conformément au Code du travail français, sans préjudice des responsabilités civiles ou pénales pouvant en découler.

Attentes vis-à-vis des collaborateurs

Adhésion et participation à notre philosophie

Chaque collaborateur est invité à connaître, comprendre et appliquer la Philosophie du groupe **GRUPO NUTEC®** dans ses décisions et actions quotidiennes.

L'adhésion à notre philosophie implique un engagement authentique envers Notre Cause, Notre Rêve et Nos Valeurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation. Chaque collaborateur agit en ambassadeur de **GRUPO NUTEC®**, dans le respect de l'image et des valeurs du groupe.

Conduite éthique

Les collaborateurs doivent adopter une conduite intègre, honnête et respectueuse, en veillant à :

- Respecter les lois françaises et européennes applicables.
- Suivre les politiques internes et le Code déontologique.
- Prendre des décisions en considération du bien commun et de la réputation de l'entreprise.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 15 sur 16

Conflits d'intérêts

Tout collaborateur doit éviter toute situation où ses intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec ceux de **GRUPO NUTEC®**.

Un conflit d'intérêts potentiel ou réel doit être immédiatement signalé au supérieur hiérarchique.

Exemples :

- Avoir un intérêt financier dans une entreprise concurrente, cliente ou fournisseur.
- Favoriser un proche lors d'un recrutement ou d'une attribution de contrat.
- Recevoir des cadeaux ou avantages susceptibles d'influencer une décision.

Passion pour nos produits et engagement

Les collaborateurs doivent connaître et croire en nos produits et services, reflétant cette passion dans la qualité du travail et le service rendu aux clients.

Les collaborateurs représentent **GRUPO NUTEC®** dans tous les contextes et doivent agir de manière cohérente avec ses valeurs.

Confidentialité et propriété intellectuelle

Les informations confidentielles (propriété intellectuelle, secrets industriels, données sensibles) doivent être protégées en permanence.

Il est interdit de divulguer ou d'utiliser ces informations sans autorisation, y compris après la fin de la relation de travail.

Sécurité et Santé au Travail

Santé au travail

La santé des collaborateurs est une priorité chez **GRUPO NUTEC®**. Nous nous engageons à offrir des conditions de travail sûres et saines, en mettant en œuvre des actions de prévention, de surveillance et de promotion de la santé, conformément aux obligations du Code du travail français.

Chaque collaborateur est responsable de sa propre santé et de celle de ses collègues, en respectant les procédures et consignes de sécurité établies.

Sécurité et hygiène

Nous appliquons des mesures de sécurité et d'hygiène destinées à prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles.

	CODE DEONTOLOGIQUE	Version : 0
	RH-DE-001	Page 16 sur 16

Chaque collaborateur doit :

- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle mis à sa disposition.
- Signaler immédiatement toute situation présentant un risque pour la sécurité.
- Respecter scrupuleusement les protocoles et consignes de sécurité en vigueur.

Nous encourageons une culture de prévention et de vigilance afin de garantir un environnement de travail sécurisé et sain pour tous.